

Diriger une thèse doctorale : une activité responsable ou aléatoire en contexte universitaire camerounais ?

Emmanuel Kamdem

Mots-clés: direction et conduite de thèse, aléa, responsabilité, contexte universitaire, Cameroun.

Keywords: direction and conduct of thesis, hazard, responsibility, university context, Cameroon.

Résumé : Les problèmes exposés sont révélateurs de l'écart observé dans l'application effective des normes formelles de la direction, de la conduite et de la soutenance de la thèse. Nous mettons en évidence l'impact de la responsabilité effective ou aléatoire du directeur de thèse sur la conduite de la thèse par le doctorant. Le décryptage de ces problèmes apporte un éclairage utile pour la compréhension de l'environnement de la recherche universitaire au Cameroun. Les recommandations théoriques et managériales formulées sont orientées vers six principaux axes thématiques: la gestion prévisionnelle des effectifs des étudiants et des enseignants universitaires; le profil du directeur de thèse; le financement des projets de thèse et rémunération de la direction des thèses; le suivi académique des doctorants; la facilitation de l'accès à la documentation scientifique; le contrôle anti-plagiat des thèses.

Abstract: These problems are indicative of the gap observed in the effective application of formal standards of direction, conduct and defense of the thesis. We show the impact of the effective or random responsibility of the thesis director on the conduct of the thesis by the doctoral student. The decryption of these problems sheds useful light for understanding the environment of university research in Cameroon. The theoretical and managerial recommendations formulated are oriented towards six main thematic axes: the forward-looking management of the number of students and university teachers; the profile of the thesis supervisor; the financing of thesis projects and remuneration of the thesis directors; the academic follow-up of doctoral students; facilitating access to scientific documentation; the anti-plagiarism control of the theses before the defense.

Publié dans *Actes du 2ème Colloque IRAFPA*, 2022, 141-152

<https://doi.org/10.56240/cmb9914>

Tout droit de reproduction réservé

Introduction

« Bonjour Professeur. Je m'excuse de venir vers vous, après avoir pris connaissance de vos publications d'articles et d'ouvrages, pour vous prier de bien vouloir accepter de diriger ma thèse de doctorat dont j'ai pratiquement déjà terminé la rédaction. Il faudrait seulement que votre nom soit mentionné comme mon directeur de thèse, pour que je sois autorisé à la soutenir. »

« Cher Collègue, je vous sollicite urgemment pour être membre du jury de trois thèses de doctorat effectuées sous ma direction et programmées pour la soutenance, la semaine prochaine. Ces doctorants doivent impérativement compléter et déposer leurs dossiers de candidatures pour les postes ouverts. »

Ces deux témoignages personnels illustrent la surprise et l'étonnement, sources d'interpellations sur les risques et tentations susceptibles d'impacter négativement l'intégrité académique du directeur de thèse doctorale. Le premier témoignage est extrait d'une conversation avec un étudiant doctorant, supposé encadré par un directeur de thèse. L'indisponibilité et la complexité du sujet de thèse ont conduit ce dernier à laisser le doctorant « se débrouiller tout seul ». Le deuxième témoignage est extrait d'une autre conversation avec un collègue enseignant qui voulait absolument faire soutenir ses doctorants. Cette soutenance dans la précipitation devait permettre aux doctorants de remplir les conditions exigées pour le recrutement à des postes d'assistants dans leur université. Dans un cas tout comme dans l'autre, ma réponse a été catégoriquement négative à ces deux sollicitations qui ont une forte résonance négative sur les modalités de la fabrique des docteurs avec des thèses de complaisance. Les interpellations suscitées par ces deux témoignages sont importantes pour la communauté scientifique, dans les universités camerounaises et africaines. Depuis plusieurs années, ces dernières connaissent une croissance exponentielle des effectifs des étudiants doctorants et des docteurs. Cette situation suscite des grèves récurrentes des diplômés universitaires titulaires du doctorat. Ces derniers revendiquent l'accès à l'emploi, comme enseignants chercheurs au sein des universités ; à défaut d'en trouver ailleurs, notamment dans les entreprises et autres organisations professionnelles.

Ce chapitre est structuré autour de trois axes principaux. Premièrement, la problématisation et le questionnement du sujet. Deuxièmement, la contextualisation et la revue de littérature. Troisièmement, les recommandations pour l'amélioration des conditions d'exercice (en contexte camerounais) du métier d'enseignant

chercheur universitaire. Étant entendu que sa carrière professionnelle est fortement déterminée par sa capacité à conduire une thèse de doctorat avec succès.

Problématisation et questionnement

Depuis quelques années déjà, la direction et la soutenance des thèses doctorales suscitent des débats de plus en plus controversés dans la communauté universitaire camerounaise. Nous nous limitons ici aux thèses de doctorat classique dont la dénomination nationale consacrée est le Doctorat/Ph.D. La législation nationale actuelle ne permet pas aux universités publiques d'offrir des cursus pour la formation au doctorat professionnel connu sous l'acronyme DBA (Doctorate in Business Administration). Ce type de doctorat est de plus en plus offert dans les établissements universitaires privés, dans le cadre des délocalisations des cursus doctoraux internationaux ou étrangers.

Les débats dont il est question dans ce chapitre sont focalisés sur différentes préoccupations d'actualité, en lien avec la tentation de direction aléatoire des thèses. Les critères de sélection des candidats à la formation doctorale (en fonction des résultats obtenus dans le cursus de master recherche). Les qualifications scientifiques du directeur de thèse (spécialiste ou non spécialiste du domaine de recherche). La structuration et la formalisation du cursus académique dans le cycle doctoral (programmation et déroulement des séminaires de suivi doctoral). Les modalités de financement du projet doctoral de l'étudiant (ressources propres, contributions de l'université, contributions des entreprises, etc.). La durée de la formation doctorale (au-delà des 3 années prévues dans le cycle D du cursus universitaire). La constitution des jurys de soutenance (impacts des affinités personnelles entre le doctorant et les membres du jury ou entre ces derniers). Le contrôle préalable anti-plagiat de la thèse avant l'autorisation de soutenance (effectué dans quelques universités du pays et pas dans d'autres). L'avenir professionnel des étudiants titulaires du doctorat (enseignement et recherche, administration publique, entreprise privée, organisation internationale, etc.). La détention du titre de « Docteur » (de plus en plus considéré comme une marque distinctive nationale de valorisation individuelle, dans la société camerounaise).

Toutes ces préoccupations suscitent des questionnements divers, principalement à trois niveaux. D'abord, la justification du projet doctoral et sa conduite par le doctorant. Quelles sont les motivations pour l'engagement dans un cursus doctoral ? Ensuite, le choix du sujet et du directeur de thèse. Comment se construit et se déroule la collaboration entre ce dernier et son doctorant pendant le processus de conduite de la thèse ? Enfin, l'avenir professionnel du docteur au terme de son cursus académique. Que fait-il après la soutenance de sa thèse ? Ces trois

questions sont reliées par un fil conducteur sur le décryptage de l'activité de direction de thèse confrontée à l'urgence de l'intégrité académique (Bergadaà et Peixoto, 2021).

Ce décryptage permet de comprendre les difficultés et les opportunités rencontrées dans l'exercice de cette activité en contexte universitaire camerounais. Dans ce dernier, la problématique et les questionnements au cœur de ce chapitre sont encore des pistes de recherche inexplorées. Par conséquent, le chapitre est principalement un article d'opinion pour susciter des travaux futurs et des publications nouvelles. L'activité de direction d'une thèse doctorale, comme tout autre activité, nécessite de prendre du recul et de revisiter des vécus expérimentiels antérieurs ou présents. Cela est possible dès lors que l'on adopte une posture réflexive telle que définie par Moriceau et Soparnot (2019, p. 14) : « La réflexivité consiste à tenter de comprendre ce que l'on est en train de faire. ». Cette dernière est fondamentale pour la restitution d'une expérience pédagogique, sous la forme d'un récit phénoménologique (Balleux, 2005) ou d'un récit de pratique heuristique (Pesqueux, 2022). Deux types de données empiriques sont mobilisés dans ce texte. D'abord les enseignements tirés de notre expérience pédagogique personnelle au Cameroun, comme directeur de 11 thèses, président de jury de 7 thèses et membre rapporteur de jurys de 9 thèses. Toutes ces thèses ont été soutenues entre avril 2004 et août 2021. Ensuite des données empiriques secondaires, notamment celles recueillies dans des archives universitaires disponibles.

Contextualisation et revue de littérature

Cette partie est articulée autour de l'ancrage contextuel et de la revue de littérature sur le sujet.

A. Ancrage contextuel national et organisationnel

Le premier facteur significatif du contexte national camerounais de formation, dans le cycle de Master (orientation recherche) et de Doctorat, est l'inobservance de la réglementation en vigueur. Cet extrait d'une correspondance récente du Ministre d'État en charge de l'enseignement supérieur, du 02 octobre 2021, destinée aux recteurs des universités illustre très bien ce constat.

« Il m'a été donné de constater qu'en dépit de la réglementation en vigueur et des hautes instructions de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement (...), de nombreuses Universités d'État font preuve d'inobservance de ladite réglementation caractérisée entre autres par : la non-conformité du profil académique de certains étudiants sélectionnés en Master II et en Thèses ; les soutenances de Thèses Doctorat/PhD en marge de la réglementation ; le non-respect de la durée de résidence en Thèse

; le nombre très élevé d'étudiants encadrés par certains enseignants ; les étudiants encadrés par des enseignants ne relevant pas de l'Université d'attache en dehors du cadre d'une codirection de Thèse. »¹

Cette correspondance officielle rappelle la nécessité de la conformité à un texte réglementaire antérieur fixant les modalités d'encadrement des thèses et des mémoires dans les institutions universitaires camerounaises². Elle contient suffisamment d'éléments qui, dans d'autres contextes universitaires, auraient remis en question la direction des thèses et l'invalidation du cursus académique doctoral suivi par les étudiants. Trois situations parmi celles relevées en amont, sur le décalage entre la règle et la réalité, sont principalement observées à l'Université de Douala. La non-conformité du profil académique de certains étudiants sélectionnés pour l'inscription en Master Recherche et en thèse (les décisions des jurys de sélection sont parfois influencées par les affinités personnelles de certains membres avec les candidats). Les soutenances de thèse en marge de la réglementation (par exemple, sans la publication formelle préalable de l'autorisation de soutenance). Le non-respect de la durée de résidence en thèse (très peu d'étudiants soutiennent leurs thèses au terme des 3 années prescrites et quelques-uns ne réussissent à le faire que 5 ou 6 années après leur première inscription doctorale).

Le deuxième facteur contextuel est organisationnel et fait référence à la situation observée dans l'une des universités publiques camerounaise, celle de Douala. Il s'agit de l'écart considérable, au cours de la même année académique (2020-2021), entre l'effectif des étudiants autorisés à s'inscrire en thèse dans les cursus des sciences économiques et de gestion (233), d'une part ; et l'effectif des étudiants autorisés à soutenir leurs thèses (35) dans ces cursus, d'autre part. Les deux tableaux suivants illustrent cette situation paradoxale.

Structure de recherche	Effectif
Laboratoire Économie et Management Appliqué (LEMA)	125
Laboratoire Économie et théorie appliquée (LETA)	108
Total	233

¹ Lettre circulaire n° 21/00006/MINESUP/SG/DAAQ/DAJ du 22 octobre 2021

² Arrêté n° 18/00617/MINESUP/SG/DAJ du 30 juillet 2018

Tableau 1³ : Effectif des étudiants autorisés à s’inscrire en thèse. École doctorale des sciences sociales et humaines. Unité de formation doctorale de sciences économiques et management appliqué (année académique 2020-2021)

Domaine de spécialisation	Effectif
Sciences de gestion	19
Sciences économiques	16
Total	35

Tableau 2⁴ : Effectif des étudiants autorisés à soutenir les thèses. École doctorale des sciences sociales et humaines. Unité de formation doctorale de sciences économiques et management appliqué (année académique 2020-2021)

Le rapprochement de ces deux tableaux suggère quelques commentaires, pour éviter une compréhension biaisée de la situation. L’élément commun est la discipline de formation doctorale (sciences de gestion et sciences économiques) et l’année académique (2020-2021). La différence est principalement observée dans le fait que les 35 étudiants autorisés à soutenir les thèses (tableau 2) n’ont pas été inscrits en thèse au cours de la même année académique ; mais au courant des années antérieures successives. Aucun de ces 35 doctorants n’a conduit et soutenu sa thèse dans le délai réglementaire de 3 années académiques du cycle D (doctorat). Ils l’ont effectué dans un délai variant entre 3 et 6 ans. Finalement le principal facteur pertinent à retenir du rapprochement de ces deux tableaux est l’écart considérable entre les inscriptions dans le cursus doctoral (233) et les autorisations effectives de soutenance (35). En d’autres termes, peu d’étudiants inscrits en thèse réussissent à terminer leur cursus doctoral et à soutenir leurs thèses. Ce qui traduit un taux de réussite très faible dans le cursus doctoral. Enfin sur les 35 thèses soutenues, 28 ont été dirigées par un seul professeur et 7 l’ont été co-dirigées par 2 professeurs.

Deux principaux indicateurs empruntés à l’extrait de la lettre ministérielle ci-dessus permettent de comprendre ce paradoxe. La non-conformité du profil de l’étudiant inscrit en thèse peut être incontestablement une source de difficulté voire de conflictualité avec son directeur de thèse. Ce qui conduit généralement à la rupture de la collaboration entre ces derniers. Le non-respect de la durée de

³ Source : documents d’archives, Université de Douala

⁴ *Ibidem*

résidence en thèse (généralement bien au-delà des trois années académiques autorisées dans le cycle doctoral LMD) est susceptible de créer le découragement voire l'abandon aussi bien chez le directeur de thèse que chez le doctorant. En revanche, il est apparu que le nombre maximal des thèses formellement attribué à chaque enseignant, au cours de la même année académique, a été respecté (5). On peut donc en déduire qu'un certain nombre de ces doctorants, avec leurs thèses à soutenir, ont été inscrits il y a 5 ans au moins.

Plusieurs raisons peuvent être à la source du taux élevé d'échec dans le cycle doctoral. Les principales identifiées sont, les modalités de sélection à l'entrée ; l'indisponibilité du directeur de thèse pour effectuer un suivi régulier du doctorant ; l'indisponibilité du doctorant contraint à consacrer du temps à rechercher les ressources financières pour effectuer sa thèse ; le difficile accès du doctorant aux ressources documentaires, etc. Ces raisons permettent de comprendre pourquoi et comment un directeur de thèse peut se retrouver dans un processus de direction aléatoire et non responsable. La posture responsable du directeur de thèse est ainsi confrontée à des situations contingentes comparables à celles de la double contrainte (double blind) ou de l'injonction paradoxale telle que décrite par Bateson (1972). Son désir personnel vécu comme une contrainte nécessaire pour réussir sa mission de direction de thèse est confronté aux contraintes diverses qu'il doit assumer pour atteindre cette réussite. La brève littérature dans la section suivante fait un focus sur quelques-unes de ces contraintes.

B. Revue de littérature

Il est véritablement surprenant et incompréhensible que les constats faits en amont n'aient pas suscité des travaux de recherche et des publications sur les modalités de direction et de conduite d'une recherche doctorale au Cameroun. Il s'agit pourtant d'une préoccupation très sensible dont les impacts sont considérables et durables sur le parcours professionnel du directeur de thèse et du chercheur doctorant. Ce champ de recherche n'étant pas encore exploré dans un cadre de littérature formalisé, nous nous limitons ici à mobiliser deux publications africaines récentes (Kojoué-Kamga, 2017, 2018). Dans la première, l'auteure analyse le difficile et laborieux parcours académique du chercheur doctorant africain. Ce parcours témoigne de son expérience personnelle dans la conduite de sa thèse doctorale au Cameroun. Son témoignage présente un double intérêt.

Le premier intérêt traduit les difficultés du parcours doctoral, à partir des récits collectés auprès des doctorants dans différents pays africains (Burkina Faso, Cameroun, Mozambique, Sénégal, Tunisie). Ces difficultés sont nombreuses et variées, car les thèses sont effectuées sans repère, sans date butoir, sans bibliothèque, sans financement, sans ordinateur, sans encadrement effectif, sans

surveillance. La seule ressource véritablement mobilisée par le doctorant est sa volonté personnelle de faire sa thèse pour obtenir le précieux titre académique de « Docteur », de plus en plus valorisé dans les sociétés africaines. Peu importent le sujet, le contenu, les résultats, les impacts de la thèse effectuée. Seuls comptent le parchemin obtenu et le prestige social qui en découle. Dans ces conditions, la direction des thèses n'obéit pas à des principes formels et des règles académiques auxquels doivent se conformer le directeur de thèse et le doctorant. Ces deux acteurs du processus doctoral fonctionnent dans une dynamique relationnelle qui se construit et se développe de manière aléatoire et circonstancielle, selon les moments et les comportements de l'un et l'autre.

Le deuxième intérêt découle des enseignements que le doctorant peut tirer de cette expérience éprouvante. Au terme du processus doctoral (en cas de réussite ou d'échec), le doctorant en sort aguerri et presque transfiguré. Il s'est familiarisé avec la souffrance et la douleur qui l'ont transformé et le préparent à mieux affronter les obstacles futurs de son parcours professionnel avec ou sans thèse doctorale. Au fond, l'expérience doctorale douloureuse a permis au doctorant de développer une capacité de résilience qui sera fort utile dans d'autres circonstances de la vie (Anaut et Cyrulnik, 2014). Dans ce sens, il n'est pas risqué d'affirmer que le contexte aléatoire dans lequel est effectuée la conduite de la thèse peut être une source de résilience académique ou scientifique du chercheur doctorant. Dans la même veine, Kojoué-Kamga (2018) rapporte l'expérience d'une jeune doctorante sénégalaise en sciences sociales dont la seule ressource disponible est « la volonté d'y arriver » ; alors qu'elle est supposée travailler sous l'encadrement d'un directeur de thèse.

De manière générale, la situation décrite en amont n'est pas propre à l'enseignement supérieur au Cameroun. Elle est révélatrice d'un malaise persistant depuis plusieurs années dans l'ensemble du système éducatif national, en lien avec la précarité et les conditions difficiles d'exercice du métier d'enseignant (Mékindé, Baizoumi Wambae & Beyama, 2022). Comment donc faire face aux difficultés de direction des thèses (par l'enseignant) et de conduite de thèse (par le doctorant) ? Ces difficultés, comme on vient de le souligner, peuvent aussi être des sources d'opportunités pour le directeur de thèse et le doctorant. La partie suivante permet d'explorer quelques pistes d'amélioration pour que la direction d'une thèse doctorale ne soit pas une activité aléatoire, mais véritablement et durablement responsable.

Recommandations et préconisations

Compte tenu de la forte similitude des problèmes évoqués et des difficultés identifiées, dans la majorité des pays du continent africain, les recommandations formulées ne sont pas limitées au champ empirique et universitaire camerounais.

Elles pourront être mises en œuvre dans l'ensemble des communautés épistémiques africaines sur le Continent. Ces recommandations sont articulées autour de plusieurs axes thématiques énumérés ci-dessous.

1. Gestion prévisionnelle des effectifs des étudiants et des enseignants universitaires

Il est important de veiller à ce que la sélection des candidats dans les cursus à orientation « recherche » (Master, Doctorat) soit effectuée dans le cadre d'une programmation pluriannuelle de l'évolution des effectifs des étudiants et des enseignants (Ebot Ashu, 2016). Il s'agit, entre autres, de l'évaluation comparative des départs d'enseignants ; notamment ceux dont les dates de départ à la retraite sont connues d'avance. L'estimation des effectifs des enseignants à la retraite, sur une période déterminée, permet d'avoir une estimation approximative des postes libérés et donc susceptibles de permettre la programmation temporelle des postes ouverts. Malheureusement, dans plusieurs pays africains, l'ouverture des postes d'enseignants au sein des universités est plutôt une réponse pour prévenir ou résoudre les conflits sociaux entretenus par les «docteurs en situation de chômage».

2. Profil du directeur de thèse

S'il est possible d'admettre qu'un président de jury de thèse ne soit pas nécessairement spécialiste du champ de recherche de la thèse, il est très important de reconnaître qu'un directeur de thèse doit absolument avoir des connaissances basiques sur le sujet de la thèse qu'il dirige. Ces connaissances peuvent être acquises à différents niveaux : son cursus académique antérieur et le diplôme obtenu ; la qualité de sa production scientifique en lien avec le sujet de la thèse. Ces exigences sont fondamentales dans la mesure où la responsabilité du directeur de thèse est d'orienter le doctorant dans la conduite de sa recherche et les choix qu'il doit effectuer (conceptuel, théorique, épistémologique, méthodologique, etc.). Cela n'est possible que si le directeur de thèse a des compétences avérées pour guider le doctorant à effectuer les meilleurs choix possibles.

3. Financement des projets de thèse et rémunération de la direction des thèses

Cette préoccupation est un facteur important pour la compréhension du difficile contexte camerounais de direction de thèse (par l'enseignant) et de conduite de thèse (par le doctorant). Elle est donc une condition déterminante de la direction et de la conduite responsables des thèses. Elle est moins évidente pour deux catégories de doctorants africains : ceux déjà recrutés comme assistants (avant la soutenance de la thèse) et rémunérés comme tels ; ceux qui effectuent leurs thèses tout en exerçant une activité professionnelle rémunérée leur permettant de financer partiellement leurs travaux de recherche. Ce dernier constat concerne pratiquement tous les

doctorants indépendamment de leurs champs disciplinaires de recherche. La recommandation ici est d'encourager fortement la collaboration mutuellement bénéfique entre les entreprises et les organisations professionnelles, les établissements universitaires et les doctorants. Cela suppose que les projets de recherche portés par ces derniers, dans tous les champs disciplinaires, soient enracinés et « actionnables » dans les contextes africains (Kamdem, Chevalier et Payaud, 2021), pour produire des impacts managériaux et sociétaux durables. Ces impacts sont traduits en termes de transformation performative des pratiques managériales susceptibles d'orienter les décisions des dirigeants des organisations.

4. Suivi académique des doctorants

Les procédures et modalités de suivi académique des doctorants, au sein des universités africaines, commencent à peine à être mises en œuvre. Ce constat est aussi effectué en France où la mise en procédure de la gestion pédagogique du cycle doctoral est encore récente. Pendant très longtemps, les doctorants ont travaillé individuellement avec parfois seulement quelques rencontres épisodiques avec leurs directeurs de thèse. Cette situation explique bien pourquoi le délai de trois années pour la préparation de la thèse est encore peu respecté. L'expérience actuelle de l'université camerounaise de Douala témoigne de cette évolution positive. C'est depuis l'année académique en cours (2021-2022) que le suivi pédagogique des étudiants, du cursus Master recherche et doctoral, est formellement effectué. Ces étudiants doivent désormais impérativement assister aux séminaires de recherche au terme desquels il leur est attribué une note formelle qui devrait conditionner leur admission au niveau supérieur.

5. Accès à la documentation scientifique

Cette difficulté a longtemps eu un impact préjudiciable sur la qualité des thèses soutenues et qui sont donc difficilement exploitables pour une éventuelle publication. Heureusement que le contexte actuel de numérisation accentuée de la documentation universitaire offre d'énormes opportunités aux chercheurs africains. La limitation de leur mobilité physique internationale est considérablement compensée par les opportunités de la mobilité virtuelle et de la recherche sur internet (Kamdem, 2021 ; Kamdem et Nkouandou Njiemessa, 2021). La crise pandémique de la Covid-19 a incontestablement produit des impacts positifs durables qui vont permettre la valorisation du travail, de l'enseignement et de la recherche à distance dans les contextes africains.

6. Contrôle anti-plagiat des thèses avant la soutenance

C'est encore l'un des sujets sensibles et critiques justificatifs de l'activité aléatoire de direction de thèse en contexte universitaire camerounais. Rares sont les thèses doctorales formellement soumises au contrôle anti-plagiat avant la soutenance. Il

est utile de rappeler ici quelques comportements susceptibles d'être considérés comme des plagiat académiques (Bergadaà, 2015) : publication sous son propre nom de résultats de travaux et de découvertes de tiers ; obtention du statut de coauteur d'une publication sans avoir apporté de contribution essentielle au travail ; omission délibérée des noms de collaborateurs du projet y ayant apporté des contributions essentielles ; mention volontaire d'une personne en qualité de coauteur alors qu'elle n'a pas contribué au projet ; omission délibérée de contributions essentielles d'autres auteurs sur le même sujet (bibliographie incomplète) ; citation intentionnellement erronée tirée de travaux existants ou supposés de tiers ; indication incorrecte sur le stade d'avancement de la publication de ses propres travaux (par exemple « publication en cours d'impression », alors que le manuscrit n'a pas encore été accepté) ; auto-plagiat ou omission volontaire de référence à ses travaux antérieurs (par exemple, la publication dans une langue d'un article déjà publié dans une autre langue).

Conclusion

Les constats et recommandations en amont invitent à des transformations profondes, innovantes et durables dans les universités africaines. À quelques rares exceptions près, observées principalement en Afrique du Sud et en Égypte, ces universités se retrouvent dans les derniers rangs des classements actuellement disponibles. Au-delà de la préoccupation initiale sur l'activité aléatoire ou responsable de direction d'une thèse doctorale, ce chapitre ouvre des pistes de recherche et de réponse pour des futures transformations performatives de l'enseignement et de la recherche au sein des universités africaines. Ces transformations pourront ainsi produire des impacts durables permettant d'améliorer considérablement leur classement mondial.

Bibliographie

- Anaut, M. et Cyrulnik, B. (2014). *Résilience. De la recherche à la pratique*. Odile Jacob.
- Balleux, A. (2007). Le récit phénoménologique : étape marquante dans l'analyse des données. *Recherches Qualitatives, hors-série*, 3, 396-423.
- Bateson, G. (1972). *Steps to an Ecology for Mind*. Ballantine Books.
- Bergadaà, M. (2015). *Le plagiat académique : comprendre pour agir*. L'Harmattan.
- Bergadaà M. & Peixoto P. (2021). *L'urgence de l'intégrité académique*. Éditions Management & Société.
- Ebot Ashu, F. (2016). Educational Administration, Planning and Policy Studies: Insights from Cameroon. *Educational Leadership and Management Studies*, 35(2).

Kamdem, E. (2021). Mobilité internationale des enseignants chercheurs africains en contexte de crise : difficultés et opportunités. Dans M. Kalika et P. Beaulieu (Éds.). Les impacts durables de la crise sur le management. Éditions Entreprise et Management, collection Business Science Institute, 215-225.

Kamdem, E. Chevalier, F. et Payaud, M. A. (2021), La recherche enracinée en management : contextes nouveaux et perspectives nouvelles en Afrique, Caen, Éditions Entreprise et Société, collection Business Science Institute.

Kamdem, E. et Nkouandou Njiemessa, M. (2021). Cultures africaines et révolution numérique : implications comportementales et managériales. Dans S. F. Simen, E. Hounkou et R. Nkakleu (Éds.). Management des organisations africaines, diversité et développement des territoires. Mélanges en l'honneur de Bassirou Tidjani. Éditions Entreprise et Management, 47-67.

Kojoué-Kamga, L. (2017). Tu seras Docteur.e mon enfant : expériences et postures de recherche des thésards africains. L'Harmattan.

Kojoué-Kamga L. (2018). Faire une thèse en Afrique : "Pas d'autres moyens que la volonté d'y arriver". Archives HAL, Hyper Article en Ligne - Sciences de l'Homme et de la Société. <https://isidore.science/document/10670/1.8pcwwk>

Mékindé, J. P., Baizoumi, Wambae, S. & Beyama, A. (2022). Le métier d'enseignant aujourd'hui : autopsie d'un mal-être, défis pluriels et perspectives d'une profession en mutation. Éditions Cheikh Anta Diop.

Moriceau, J.-L., Soparnot, R. (2019). Recherche qualitative en sciences sociales : s'exposer, cheminer, réfléchir ou l'art de composer sa méthode. Éditions Management & Société.

Pesqueux, Y. (2022). RÉFLÉCHIR. De l'importance de la tâche réflexive en sciences de gestion. Éditions Management et Société, collection Les Grands Auteurs Francophones.